

2020-2021

BILAN D'ACTIVITÉS



TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
REPRÉSENTATION DEVANT LES INSTITUTIONS	5
REPRÉSENTATION DEVANT LA SODEC	5
REPRÉSENTATION DEVANT TÉLÉFILM CANADA	5
ENJEUX COURANTS	6
LOI SUR LE STATUT DE L'ARTISTE ET LOI C-10	6
ORGANISATION INTERNE ET VIE COLLECTIVE	7
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
CRÉATION DE COMITÉS DE TRAVAIL	7
<i>COMITÉ DIRECTEUR ET SOUS-COMITÉS</i>	7
<i>COMITÉ DE FINANCEMENT</i>	9
<i>COMITÉ DE COMMUNICATION</i>	10
AUTRES REPRÉSENTATIONS	11
LA RELÈVE	11
BCTQ	12
PARTICIPATION À LA FORMATION P.R.I.S.M.E.	12
PLAN D'ACTION	13
ANNEXES	19

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres,

Nous sommes heureux de vous accueillir à la deuxième AGA de l'UPPCQ. Nous souhaitons vous présenter ici un bilan de cette première année d'activité officielle (2020-2021). Malgré ces temps difficiles et les enjeux de taille qui se présentaient à nous pour structurer cette nouvelle organisation, votre CA a maintenu une activité constante sur plusieurs plans afin de défendre les intérêts de nos membres et améliorer l'écosystème de la production. Même s'il y a encore de nombreux combats à mener, cette année nous a permis d'entreprendre plusieurs actions et de mettre en branle divers chantiers à compléter en 2022.

Durant cette année, nous avons obtenu une voix forte auprès des institutions de financement que sont la SODEC et Téléfilm Canada. Celles-ci ont modifié certains programmes pour répondre à nos demandes et nous invitent désormais systématiquement à toutes les tables de concertation de l'industrie. À travers nos différentes consultations, des documents de travail sont sur le point d'être finalisés pour faire des recommandations afin d'améliorer les programmes de développement et de production. Nous avons aussi été présents sur les enjeux provinciaux et nationaux que sont la loi du statut de l'artiste et la loi C-10. Plusieurs projets ont aussi été mis en branle afin de vulgariser le métier de producteur auprès du milieu et sensibiliser les différents intervenants à nos problématiques. En voici quelques-uns :

- Un sondage est en préparation sur les modes d'utilisation des conventions collectives par nos membres ;
- Une demande d'étude sur les conditions socio-économiques des producteurs et productrices au Québec a été rédigée et pourra être financée par Téléfilm Canada et potentiellement par la SODEC ;
- Un projet de campagne de sensibilisation auprès des regroupements syndicaux a été pensé au sein du CA actuel et sera mis en place en 2022 ;
- La mise en place d'outils de communication pour l'UPPCQ.

Pour terminer, nous voulons souligner de nouveau la perte d'un collaborateur précieux en 2021 au sein du CA : Adam Pajot Gendron qui s'est éteint tragiquement le 5 août dernier. Il laisse dans le deuil sa femme et ses trois enfants en bas âge. Adam s'est impliqué sans relâche et de façon exemplaire au sein du CA, nous souhaitons ici souligner son apport qui a été précieux au sein de l'UPPCQ, son engagement à mettre les enjeux des producteurs régionaux sur la table et ceux liés à la production documentaire. Nous souhaitons ici envoyer de nouveau nos pensées à sa famille. Vous pouvez contribuer à la bourse à son nom, créée par le *Carrousel international du film de Rimouski* à la suite de l'initiative de sa conjointe. Tous les fonds recueillis seront remis à un professionnel du cinéma en région afin de soutenir la relève, voici le lien pour contribuer :

<https://www.canadahelps.org/fr/dn/64072>

L'UPPCQ est une association qui a été créée pour ses membres. Nous vous invitons à vous engager auprès de nous afin d'avoir une voix forte auprès des institutions, et d'améliorer les conditions des productrices et producteurs indépendants du Québec. Votre implication peut prendre plusieurs formes. Il n'y a pas de petites contributions et chaque apport est bénéfique. Le chemin que

nous avons fait dans la dernière année nous rend optimistes pour la suite. Il en va de nous de continuer le travail pour créer un milieu juste et solidaire, ensemble.

Bonne AGA à tous et toutes,

Le Conseil d'Administration

REPRÉSENTATION DEVANT LES INSTITUTIONS

→ REPRÉSENTATION DEVANT LA SODEC

De l'AGA du 16 novembre 2020 à aujourd'hui, le CA de l'UPPCQ a maintenu une communication soutenue avec la SODEC. La première rencontre avec Johanne Larue, Directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle, a eu lieu le 22 décembre 2020 où l'association et le nouveau CA élu ont été officiellement présentés. Par la suite, d'autres rencontres ouvertes à toutes et tous les membres de l'UPPCQ ont été organisées pour discuter des changements dans les programmes de la SODEC (22 juin et 17 décembre 2021). Le CA a également rencontré Johanne Larue à plusieurs reprises pour lui transmettre nos inquiétudes face à des enjeux liés à la relève, à la composition des comités de sélection, aux mesures d'inclusion, au calendrier des dépôts, etc. (22 janvier 2021, 12 août 2021 et 20 janvier 2022).

→ REPRÉSENTATION DEVANT TÉLÉFILM CANADA

L'UPPCQ a participé aux **consultations pancanadiennes de Téléfilm Canada**. Suite à celles-ci et au regard des propositions effectuées par Téléfilm sur les programmes *Talents en vue*, *Développement* et sur *L'indice de réussite*, nous avons envoyé nos commentaires et recommandations le 5 avril 2021. Une consultation des membres et les réflexions approfondies au sein du CA et du Comité Directeur, ont donné comme résultat le document suivant : <https://drive.google.com/drive/u/2/folders/1IQsBCsvEXpH6FvLq6TSWEbnF1MCNhKD7>

Cette lettre a conduit à la tenue d'une rencontre avec Téléfilm afin de répondre aux questions que ses recommandations soulevaient.

Par la suite, l'UPPCQ a été invitée à faire partie du **Panel de l'industrie** créé par Téléfilm Canada, qui se réunit une fois par trimestre, afin de maintenir un dialogue permanent avec les différents acteurs du milieu. Le mandat du Panel est d'échanger sur nos perspectives et sur les enjeux communs de l'industrie en ce qui a trait au développement et à la production de projets de longs métrages, permettant ainsi à Téléfilm de considérer diverses perspectives dans la modernisation de ses programmes. La première rencontre a eu lieu le 22 septembre 2021, Galilé Marion-Gauvin, coprésident de l'UPPCQ, a assuré la représentation de l'UPPCQ.

Le CA a également fait plusieurs représentations auprès de Téléfilm Canada, dont demander à ce que les réponses pour les projets soient données plus tôt dans l'année. Bien que Téléfilm Canada ait refusé d'avancer ses réponses en 2021, ceux-ci se sont engagés à le faire en 2022, spécifiquement celles pour les projets de 3.5M et moins.

ENJEUX COURANTS

→ LOI SUR LE STATUT DE L'ARTISTE ET LOI C-10

Suite de l'élection du CA de l'UPPCQ, sa première année a commencé sur les chapeaux de roues avec des réflexions fondamentales sur 2 sujets qui nous ont été imposés par l'actualité.

La première, et probablement la moins spectaculaire, mais ô combien importante, est le projet de révision de la **Loi sur le statut de l'artiste** par le gouvernement provincial. Cette loi est fondatrice du fonctionnement de notre milieu et y apporter des changements peut bouleverser nos façons de faire. Serge Noël, membre en règle de l'UPPCQ, a rapidement mis en lumière auprès du CA l'importance de répondre à l'appel du gouvernement et de déposer un mémoire sur le sujet. Serge, épaulé par le CA, a rédigé un mémoire mettant en relief la dilution, dans les amendements passés par les grandes organisations syndicales, des principes fondamentaux de cette loi et mis en garde le choix de continuer dans cette direction pour les producteurs indépendants. Il est aussi important de noter que le mémoire met en exergue l'incapacité des syndicats à se soumettre à leurs obligations, et de donner des conditions particulières aux petites entreprises de production et à celles de la relève.

Le 1er février 2021, le mémoire sur la L.S-32.1 (Loi sur le statut de l'artiste) a été déposé. Nous y avons formulé 4 recommandations de modification au projet de Loi visant à, rétablir le rapport de force entre les producteurs de petites entreprises et les grandes organisations syndicales, mais aussi à maintenir la présence de la production cinématographique nationale du Québec. Nous estimons que ces deux objectifs sont à même de créer un milieu de production plus compétitif, plus agile, et plus proche de notre identité et de sa diversité. Le mémoire peut être consulté ici : <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1HE0TTrPatlOvyu1e24SZtv-5yP3V85Tx>

La 2e réflexion sur les enjeux fondamentaux est celle venant de la salle des communes sur la **loi C-10 en radiodiffusion**. Il est évident que les enjeux qui entourent ce projet de loi, ont une incidence sur l'avenir, la pérennité de notre culture et par le fait même de nos entreprises. Dans le cadre des audiences publiques du Comité permanent de Patrimoine Canada, l'UPPCQ a présenté un mémoire rédigé par le membre Serge Noël en collaboration avec le CA, sur le projet de Loi C-10 le 29 mars 2021. L'UPPCQ a défendu l'importance cruciale de mettre en place dans la loi, les conditions nécessaires pour que la diffusion et la production canadienne puissent dans leur essence dépasser la notion de propriété intellectuelle canadienne défendue par plusieurs intervenants du milieu, tout en ayant une approche plus globale et précise pour protéger la langue française et la culture québécoise. Le mémoire qui présentait nos recommandations aux membres du Parlement est consultable ici :

https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1A_k2Uck2n86_bqs1UOWjRZwTcuayFrVz.

Cette action a mené à une rencontre des co-présidents, Galilé Marion-Gauvin et Rocio B. Fuentes, avec le député du Bloc québécois, Martin Champoux, le 1er avril 2021.

ORGANISATION INTERNE ET VIE COLLECTIVE

→ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA a travaillé fort tout au long de l'année 2020-2021 pour mettre en place la structure interne de l'organisation et développer une méthodologie de travail. Étant donné la jeunesse de l'association, il y avait beaucoup à bâtir à l'interne tout en restant alerte sur l'actualité de l'industrie et notre participation publique aux débats autour des enjeux qui nous touchent. Entre novembre 2020 et janvier 2022, le CA a tenu 26 rencontres. Lors de la rencontre du 23 novembre 2020, répondant au mandat donné par l'Assemblée de nommer un co-président sous un principe de parité, le CA a élu Galilé Marion-Gauvin à titre de co-président. À cette même rencontre, Katarina Soukup et Christine Falco ont été nommées secrétaire et trésorière. Le CA a également décidé d'inviter l'avocat Rémy Khouzam à titre de membre conseil qui a accepté de se joindre à nous le 30 novembre 2021.

À la suite du décès d'Adam Pajot Gendron, le CA a nommé le producteur régional Nicolas Paquet, afin de combler la vacance du représentant des producteurs régionaux jusqu'au prochain AGA (art.X.14 des Règlements généraux).

Pour des raisons personnelles, Katarina Soukup a démissionné de son poste de membre du CA le 9 novembre 2021. Vu la proximité de l'AGA, le CA a décidé d'attendre l'élection du nouveau CA pour la remplacer, nommant David Pierrat secrétaire intérimaire jusqu'à la tenue de l'assemblée.

→ CRÉATION DE COMITÉS DE TRAVAIL

Afin de faciliter l'implication des membres et rendre le travail du Conseil d'administration plus efficace, nous avons créé différents Comités de travail.

- **COMITÉ DIRECTEUR ET SOUS-COMITÉS**

Composé de 16 membres, autant du Conseil d'Administration que de membres réguliers, le Comité Directeur a été créé avec le mandat de, surveiller l'actualité et les développements de l'industrie, rédiger des recommandations sur les différents enjeux de l'écosystème, et s'occuper d'enjeux liés à la relève, à la représentation de la diversité et des communautés sous représentées, de la production en région, de la production francophone, de la loi C-10, etc.

Depuis sa création à la fin du mois de janvier 2021, le Comité Directeur s'est réuni à 4 occasions. Les sujets principaux sur lesquels le comité a travaillé sont le retour de recommandations de Téléfilm suite aux consultations pancanadiennes et la révision des programmes de la SODEC.

Dans le but de formuler des recommandations précises à la SODEC, le Comité a analysé de façon exhaustive les différents programmes et s'est divisé en sous-comités de travail pour proposer des changements importants. Ce travail de recommandations devra se poursuivre au cours de l'année 2022.. Voici le résumé des travaux de ces quatre sous-comité:

Sous-comité des programmes réguliers

Le comité des programmes réguliers s'est réuni à plusieurs reprises pour réviser les

programmes de la SODEC. Il a passé au peigne fin les enjeux de chacun des programmes pour formuler des propositions de changement au sein des programmes de la SODEC afin qu'ils soient en adéquation avec notre réalité de producteur. Un document complet de ces recommandations est en cours de rédaction. Il comprend, entre autres, des **propositions pour alléger la procédure d'admissibilité des projets** à la SODEC afin de réduire les délais du processus décisionnel.

Sous-comité communautés sous-représentées

Ce sous-comité a discuté et réfléchi aux mesures incitatives à mettre en place pour augmenter le nombre de projets déposés par des scénaristes, réalisatrices-teurs ou productrices-teurs issu.e.s de communautés sous-représentées. Le sous-comité a élaboré une liste de recommandations qui vont de la **diversification à l'interne des institutions de financement** comme la SODEC (inclusion des personnes autochtones, afrodescendantes et/ou racisées à tous les échelons de l'organisme - CA, comités d'analyse, employés, CNCT) à la **bonification du pointage** de projets où une majorité des postes clés (2 sur 3 des postes de production, réalisation, scénarisation) sont détenus par des personnes autochtones, afrodescendantes et/ou racisées. Le sous-comité a exprimé le besoin d'adopter **un esprit de rattrapage** pour les entreprises détenues majoritairement par des personnes racisées, en créant par exemple des fonds dédiés à cette catégorie de producteurs et productrices ou en appuyant financièrement une enveloppe corporative de projets en développement. C'est important aussi pour le sous-comité que la vision des institutions comme la Sodec en matière de soutien à la diversité, soit précisée en créant un **plan d'action pour les cinq prochaines années avec des objectifs clairs, atteignables et transparents**.

Sous-comité relève

Ce sous-comité a discuté en profondeur des enjeux de la relève en 2021. Il a initié plusieurs actions de concert avec le CA, les créateurs et les producteurs concernés par les programmes de financement dans ce volet. Vous pourrez retrouver le détail des actions plus tard de le document, dans la section AUTRES REPRÉSENTATIONS.

- **COMITÉ SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL**

Le comité sur les relations de travail s'est principalement réuni dans la première moitié de l'année 2021. Celui-ci a discuté des enjeux concernant les productions à petit budget et a émis plusieurs réflexions sur les différentes possibilités d'améliorer les conventions collectives et sur l'approche des questions de relation de travail avec les différents syndicats. Cette réflexion a également mené le comité à suivre et conseiller quelques-uns de ses membres aux prises avec des demandes de négociation.

Par exemple, le Comité a principalement discuté des demandes de l'AQTIS concernant le cas d'une boîte de production membre de l'UPPCQ. L'AQTIS via son droit de représentation a demandé l'arbitrage au Ministère de la culture pour que la maison de production signe une entente collective avec eux. Dans ce cas précis, le principal litige semblait concerner selon nous, la combinaison du travail réalisateur-caméraman-preneur de son dans les projets du producteur.

La stratégie développée par le comité, en conseillant le producteur, était de pousser l'AQTIS vers une convention comme celle de l'ADISQ, où tous les postes de techniciens sont négociés de gré à gré. Lors de la seule et unique rencontre qui a eu lieu en février 2021, entre le producteur et l'AQTIS, l'AQTIS se disait très ouverte aux productions indépendantes et indiquait avoir signé des ententes à la pièce avec ce type de production. Le producteur a donc demandé à l'AQTIS de lui soumettre une entente de ce type. Depuis, la communication a été arrêtée et l'Aqtis n'a pas sollicité d'autres rencontres.

D'autres discussions ont eu lieu concernant l'UDA, particulièrement sur le principe de la production artisanale. L'UDA semble quelquefois refuser le pourcentage maximum de différés possible par cette convention particulière. Des cas ont été portés à notre attention. Souvent, le manque d'expérience des producteurs et la présentation de leur demande apparaissent comme étant la raison de certains refus. Nous notons que le budget total entre beaucoup plus en compte que la proportion des coûts du B dans leur analyse. Une production qui n'aurait pas beaucoup de budget mais qui aurait une partie importante de ces coûts en vfx par exemple aurait plus de difficulté à faire valoir la nécessité d'avoir droit au maximum de différés possible.

Le comité a aussi développé un sondage pour les membres afin de connaître leurs habitudes avec les principaux syndicats de notre industrie. Ce sondage a pour but de développer la stratégie de négociation avec le milieu, dans une optique d'avoir des concessions de la part des syndicats dans le cadre de productions indépendantes. Le sondage sera partagé aux membres au cours des prochaines semaines et servira de base pour la création d'une stratégie de négociation avec les syndicats.

Beaucoup reste à faire pour que les conventions soient plus adaptées à la taille des projets et à la réalité de nos entreprises, mais les démarches entamées par ce comité permettent de réfléchir davantage aux actions à entreprendre pour l'année qui vient.

- COMITÉ DE FINANCEMENT

Formé exclusivement de membres du Conseil d'Administration, le but de ce comité est de trouver des sources de financement pouvant aider à la continuité du travail de l'association et assurer une permanence. Malheureusement, vu la nature de notre organisation, peu d'opportunités se sont ouvertes à nous jusqu'à maintenant, mais plusieurs pistes sont envisagées pour l'année 2022.

Les revenus de l'UPPCQ pour l'année financière, qui s'est terminée le 30 juin 2021, proviennent en quasi-totalité des cotisations des membres. Ceci est complété par des honoraires perçus pour notre participation à l'atelier P.R.I.S.M.E. chez Main Film.

Dans le but d'appuyer le CA au niveau administratif et dans le quotidien de la coordination interne, nous avons axé nos démarches de financement en 2021 sur des programmes de stages. Nous avons établi un partenariat avec l'Office franco-québécois de la jeunesse - OFQJ -, qui nous a permis d'offrir deux stages rémunérés pour combler le poste de coordination de l'organisme. Nous avons offert un premier stage à distance de trois mois, de mai à août 2021. La stagiaire était **Livia Bertoni**. Nous offrons actuellement un deuxième stage en présentiel avec notre stagiaire **Jade Miranda-Neri**. Elle sera avec nous jusqu'en mai 2022.

Nous avons aussi fait une demande de stage à la FTQ, qui a malheureusement été refusée, mais nous pourrions réitérer cette demande en 2022.

- COMITÉ DE COMMUNICATION

Au cours de la dernière année, le comité s'est principalement penché sur le Brand Matrix de l'UPPCQ, afin d'établir une base pour la création de notre image (logo, site web, présence sur les médias sociaux), et de définir notre façon de communiquer publiquement. Notre réflexion sur la mission, les valeurs et le positionnement de l'UPPCQ se trouve dans le document en annexe (Brand Matrix Finale). Il en ressort notamment que nos valeurs sont la solidarité, l'équité et l'engagement, et que la devise *l'union fait la force* est au cœur de notre mission. Nous avons également rédigé le plan de communication de l'UPPCQ et créé un modèle type pour les communiqués.

Au cours de la dernière année, nous avons publié cinq communiqués traitant de différents sujets :

- ❖ Annonce de la composition du CA suite à l'AGA de novembre 2020 (24 novembre 2020);
- ❖ Abolition du volet "Fast track" à Téléfilm (25 novembre 2020);
- ❖ Déclaration publique pour l'abolition du "Fast track" signé par plus de 50 organisations au niveau pancanadien (7 décembre 2020);
- ❖ Position sur la Loi sur le statut de l'artiste (9 février 2021);
- ❖ Position sur la Loi C-10 (15 avril 2021).

Ces communiqués nous ont permis d'avoir une présence régulière dans les médias, notamment à Radio-Canada, dans le CTVM, L'aut'Journal, L'initiative et à l'émission radio Chanson sur parole.

Nous avons également publié sept infolettres ciblant nos membres et abonnés. Ces infolettres nous ont permis de leur donner des nouvelles sur l'UPPCQ et sur nos démarches concernant la LSA et la Loi C-10, et auprès de la SODEC et Téléfilm concernant leurs différents programmes.

AUTRES REPRÉSENTATIONS

→ LA RELÈVE

Au cours de la dernière année, les représentantes de la relève et le sous-comité relève se sont principalement penchés sur les problématiques liées au programme émergent dans une série de rencontres avec la Sodec et de consultations auprès de nos membres.

Nous avons également rencontré Téléfilm Canada pour discuter des problématiques liées au programme *Talents en vue*.

Finalement, une série de discussions ont été entamées auprès de l'AQTIS et de la SARTEC concernant les enjeux touchant la relève.

Voici un résumé des actions entamées.

<u>Novembre 2020</u>	<p>La Sodec repousse le dépôt en production du programme Création émergente et met en place un seul dépôt par année.</p> <p>Action : Lettre signée par 84 producteurs.trices/créateurs.trices remise à la Sodec qui mène à une rencontre avec Johanne Larue. Une série de 8 recommandations sont émises à la SODEC (entre autres devancer le dépôt et permettre aux deux cohortes existantes à ce moment de déposer à celui-ci.)</p> <p>Résultat : Pas de retour clair sur nos demandes.</p>
<u>Décembre 2020</u>	<p>Série de consultations auprès des membres de la relève afin de rédiger un document de recommandations à la SODEC remis en janvier 2021.</p>
<u>Janvier 2021</u>	<p>Rencontre avec la SODEC (Johanne Larue, René Livernorche et Alix Wagner-Bernier) suite à l'envoi de nos recommandations.</p> <p>Mise à jour de la SODEC : Refus d'ajouter une deuxième date de dépôt en développement à l'émergent, mais en création d'une nouvelle date de dépôt en production pour le court-métrage. Veulent investir plus d'argent dans le programme émergent et ont à cœur de professionnaliser la relève et souhaite donner plus de place à la diversité.</p> <p>Résultat : Aucun retour sur nos demandes.</p> <p>Pour consulter ce document, suivre le lien ici :</p> <p>https://drive.google.com/file/d/1MaHoB7ioNaxJy3kiee6KI0TUi_gT1n4/view?usp=sharing</p>
<u>Mars 2021</u>	<p>Mise en place d'un formulaire d'auto-identification à l'émergent. Recommandations faites par le sous-comité de la relève.</p> <p>Rencontre avec Marie-France Godbout de Téléfilm Canada avec discussions sur les enjeux de la Relève dont le programme Talents en vue (montant insuffisant, plafond empêche</p>

	arrimage avec l'émergent à la Sodec, s'ouvrir au court-métrage, conflits avec les syndicats pour les productions artisanales où on ne peut respecter les conventions, création d'une nouvelle compagnie non obligatoire, appel public de mentors, etc).
<u>Mai 2021</u>	Communications avec la SODEC concernant les projets « laissés de côté » suite à la mise en place d'une deuxième plage de dépôts en production. Nouvelles discussions sur les nombreuses problématiques du programme.
<u>Juillet et août 2021</u>	Rencontres avec la SARTEC, l'AQTIS et le BCTQ pour discuter des problématiques liées à la Relève.
<u>Janvier 2022</u>	Consultation de la relève lors d'une rencontre avec les membres de l'UPPCQ afin de déterminer le plan d'action pour l'année 2022 quant au sous-comité de la Relève.

→ BCTQ

Une discussion a eu lieu en mars 2021 avec le BCTQ afin de permettre à nos membres d'avoir accès à la base de données de lieux de tournage. L'UPPCQ ayant découvert, grâce à un membre, que suite aux pressions de l'AQTIS, l'accès de celle-ci était limité à leurs membres possédant le statut de chercheurs de location, ce qui se faisait au détriment des plus petites productions où le producteur faisait parfois cette recherche lui-même.

→ PARTICIPATION À LA FORMATION P.R.I.S.M.E.

L'UPPCQ a été invité par MAIN FILM à donner un atelier sur la création de regroupements professionnels à des producteur.trice.s indépendant.e.s en début de carrière et/ou réalisateur.trice.s indépendant.e.s expérimenté.e.s, afro-descendant.e.s ou racisé.e.s, en étant centré sur le métier de production et l'intégration des réseaux du secteur dans le cadre de la formation de longue durée P.R.I.S.M.E. Deux membres du CA, Sarah Mannering et Rocio B. Fuentes, ont donné cet atelier et échangé avec les participant.e.s de la première cohorte P.R.I.S.M.E. le 19 avril 2021.

2022

PLAN D'ACTION



INTRODUCTION

L'industrie du cinéma est en plein bouleversement depuis plusieurs années et la pandémie, en plus d'avoir paralysé pendant plusieurs mois la production et la distribution, a accéléré certaines problématiques qui étaient déjà criantes. Dans ce contexte, l'UPPCQ souhaite être au premier plan pour affronter ces derniers et être un moteur de changement et de renouveau pour notre profession. Elle souhaite sensibiliser tous les intervenants du milieu afin qu'il y ait une compréhension plus grande des paramètres de notre métier, et plus spécifiquement, faire en sorte qu'il y ait de meilleures conditions de travail pour les producteurs et productrices, et que les programmes en place permettent plus de stabilité pour leurs entreprises. De plus, elle souhaite travailler d'arrache-pied pour améliorer l'écosystème de production pour qu'il soit davantage en adéquation avec nos besoins et nos pratiques.

REPRÉSENTATION DEVANT LES INSTITUTIONS ET LES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE

En 2020-2021, beaucoup de changements ont eu lieu dans l'industrie et l'UPPCQ s'est manifestée sur tous les changements en cours. Nous avons entre autres participé à toutes les tables de consultation. Cependant, beaucoup de problèmes subsistent et il y a encore beaucoup d'améliorations possibles au sein des programmes actuels. En 2022, l'UPPCQ souhaite mettre davantage de pression sur les institutions pour que les programmes de financement en place soient mieux adaptés à nos besoins. Elle souhaite aussi exercer une présence soutenue auprès des décideurs gouvernementaux qui ont un impact direct sur l'autonomie et l'avenir de nos entreprises culturelles de même que sur les habitudes de consommation du cinéma par le public québécois et canadien. Elle souhaite aussi mettre en branle une série d'initiatives pour changer les relations de travail avec les organisations syndicales. Plusieurs projets à ce propos sont en chantiers :

- Un projet d'étude statistique sur les conditions socio-économiques des producteurs et productrices a été rédigé dans le but de mettre en lumière une réalité méconnue par notre propre milieu. Cette étude devrait être financée par Téléfilm Canada selon les discussions que nous avons eues avec eux.
- La rédaction de propositions concrètes concernant des changements aux programmes de la SODEC. Plusieurs enjeux ont déjà été abordés en 2021 et l'UPPCQ veut accélérer les discussions sur ceux-ci. Pour en nommer quelques-uns:
 - les problématiques récurrentes des programmes concernant la relève ;
 - la mise en place de mesures adéquates pour les communautés sous-représentées ;
 - la lourdeur du processus administratif (et plus spécifiquement concernant l'admissibilité) qui allonge les délais de réponse ;
 - le manque de fonds en développement ;
 - les dates de dépôt et le nombre de dépôts sur certains volets ;

- l'adéquation des programmes avec la réalité du documentaire ;
 - l'adaptation des programmes aux paramètres de l'animation ;
 - le manque de flexibilité sur les structures de financement des films ;
 - l'enjeu des investissements producteur ;
 - la révision des frais de dépôt en fonction des hauteurs de budget ;
 - l'organisation et la constitution des jurys sur le volet à plus petit budget.
- La rédaction de propositions concrètes concernant des changements aux programmes de Téléfilm Canada : augmentation de l'enveloppe en développement et du financement attribué à chaque projet, augmentation du nombre de projets financés à moins de 3.5M et du nombre de dépôts dans ce volet, flexibilité sur les plans de financement, modifications aux programmes pour faciliter l'arrimage des coproductions, retour sur le volet préqualifié de développement, etc.
 - Établir un dialogue direct avec le Ministère de la culture et des communications du Québec et Patrimoine Canada afin d'aborder les plus grands enjeux qui traversent notre industrie et proposer des solutions pour l'avenir du cinéma: culture commune et éducation à l'image, inflation des coûts et pénurie de main-d'oeuvre, impact sur nos entreprises de la disparité de moyens entre l'industrie locale et les productions étrangères, révision des mesures fiscales en place, bonifications des financements et transformation de certaines, influence des GAFAM et loi C-10, enjeux pour la production et la diffusion de contenu francophone.
 - Organiser une série de rencontres avec les organisations syndicales pour les sensibiliser davantage à la réalité de nos entreprises de production. Plus largement, mettre en place une campagne de sensibilisation pour mettre en lumière le métier de producteur.
 - Au regard des analyses faites par le Comité des relations de travail en 2020-21, établir un plan de travail qui permettrait de mener à l'établissement de conventions collectives mieux adaptées aux petites entreprises et aux petites productions. Plus précisément, à la lumière de ce que l'enquête sur nos modes d'utilisation des conventions collectives aura démontré, entreprendre des actions pour mener à terme la négociation d'ententes collectives adaptées à notre réalité auprès des divers syndicats tels que l'AQTIS, UDA, SARTEC, etc.
 - Les discussions récentes avec les membres ont aussi mis en lumière plusieurs autres problématiques à aborder par l'UPPCQ en 2022 auprès des partenaires du milieu dont voici une liste non exhaustive: sorties en salle écourtées des films québécois (financement des salles?), chronologie des médias, problématiques d'harmonisation des différents financements (CALQ, CAC, SODEC, TÉLÉFILM), revalorisation du documentaire d'auteur, plafonds salariaux dans les ententes collectives, financements corporatifs, etc.
 - En ce qui concerne la relève, l'UPPCQ a constaté un mécontentement constant concernant les programmes de financement et plus précisément le programme de Création émergente de la SODEC. Par conséquent, un plan d'action concret a déjà été rédigé et il sera mis en place dans les prochaines semaines. Les détails peuvent être consultés sur ce lien: https://docs.google.com/document/d/1sjFv7un4MMYz_Ddc9PPKBN2EiJhwHYxdfrcuqfPAnc/edit

ENJEUX COURANTS

Sur le plan provincial et fédéral, la révision de la loi sur le statut de l'artiste et la mise en place de la loi C-10 sont encore des dossiers chauds. Le CA ou des représentants nommés devront faire un suivi sur ces dossiers d'importance. Une stratégie de communication sera également mise en place pour mettre en avant nos revendications concernant ces deux enjeux majeurs. Une rencontre avec la Ministre de la culture du Québec a d'ailleurs eu lieu le 25 janvier sur la révision de la LSA.

En 2021, la pénurie de main-d'œuvre a affecté notre industrie comme jamais auparavant. Cela a eu un impact majeur sur la qualité de nos productions et sur les coûts des films. De plus, cette situation a créé un climat de stress jamais égalé, et généré de la compétition entre nos propres membres pour trouver cette main-d'œuvre (sans mentionner la compétition déloyale des productions étrangères). Cette situation est intenable et risque de teinter nos relations de travail, il faut au plus vite réfléchir aux moyens à prendre pour y remédier. L'UPPCQ va travailler en 2022 à mettre en place des propositions non seulement auprès des institutions gouvernementales, mais aussi auprès des intervenants de l'industrie.

La situation pandémique est difficile à prévoir, mais l'UPPCQ sera attentive aux développements de la situation pour intervenir sur les enjeux qui pourraient surgir pour ses membres en 2022. Entre autres, les aides COVID ont permis de pallier à l'inflation, même si pour l'instant la SODEC semble nous rassurer, l'impact de l'abolition de ces aides pourrait être catastrophique pour l'industrie. C'est un dossier à surveiller de près en 2022.

Suite aux discussions récentes avec les membres, une série d'enjeux criants au sein de l'écosystème ont mené à la proposition, par plusieurs de nos membres, de mettre en place des États généraux du cinéma pour réunir tous les intervenants du milieu. Cette proposition pourrait être votée lors de l'AGA ou lors d'une assemblée ultérieure.

Mettre en place un Partenariat avec l'initiative ON TOURNE VERT : inciter les membres à prendre connaissance de cette initiative et y adhérer, parce que notre industrie est extrêmement polluante et que la planète nous tient à cœur !

ORGANISATION INTERNE ET VIE COLLECTIVE

Suite à son expérience d'un an de fonctionnement, l'UPPCQ voudrait dynamiser sa structure organisationnelle sur plusieurs plans. Cela passe par deux axes : l'organisation interne et la vie collective. Pour ce qui est de l'organisation interne, nous souhaitons avancer sur les dossiers en cours, mais également impliquer davantage les membres pour mieux structurer le travail. Pour ce qui est de la vie collective, l'UPPCQ souhaite mettre en place de multiples événements pour la rendre plus active pour ses membres. Le partage des problématiques qui nous affectent au quotidien est la clef pour parvenir à faire des propositions de modifications dans l'écosystème qui puissent l'améliorer ainsi que nos conditions de travail.

→ ORGANISATION INTERNE

- COMITÉ DIRECTEUR

Les travaux de recommandations SODEC doivent être terminés par le comité directeur, et le CA aimerait aussi mettre en place une coordination interne de ce comité pour faciliter les rencontres et échanges.

- COMITÉ DE FINANCEMENT

Notre première démarche de financement en 2022 sera la campagne de renouvellement du membership, la principale source de revenus de l'UPPCQ.

Nous axerons ensuite nos démarches vers le financement du fonctionnement de l'UPPCQ, et pour des projets spécifiques (par exemple, notre demande à Téléfilm pour financer une enquête socio-économique sur les producteurs et productrices au Québec, ou pour des projets qui donnent une plus-value aux membres (webinaires, mentorat, etc.))

Nous avons établi les prévisions budgétaires pour 2022. Elles sont en annexe.

- COMITÉ COMMUNICATION

Maintenant que nous avons défini notre Brand Matrix et nos valeurs, nous travaillerons cette année à créer notre image de marque et nos éléments de promotion : Logo et éléments graphiques ; Site Internet.

Nous allons aussi développer davantage notre présence sur les réseaux sociaux. Nous avons mis en place la page Facebook. Nous comptons l'animer régulièrement avec des nouvelles de l'UPPCQ, de ses membres et de l'industrie en général. Nous investirons aussi d'autres réseaux sociaux, tels que LinkedIn, Twitter et Instagram.

Un groupe Facebook sera aussi créé et dynamisé. Nous inviterons tous les membres à se joindre afin de faciliter les échanges et l'entraide.

Nous comptons également publier l'infolettre de l'UPPCQ une fois par mois.

→ VIE COLLECTIVE

Nous aimerions inviter nos membres à se côtoyer de manière informelle plus souvent. Ainsi, nous aimerions organiser un 5@7 par mois.

Nous souhaitons aussi organiser davantage de discussions sur les sujets qui concernent notre industrie. À titre d'exemple, il y a une semaine, le 11 janvier, l'UPPCQ a invité les membres à une discussion informelle sur plusieurs enjeux qui traversent notre industrie, nous aimerions aborder plus régulièrement et plus en profondeur les sujets que nous avons abordés lors de cette discussion, dont

vous trouverez un résumé sur ce lien :

<https://docs.google.com/document/d/1sfrEnE0lf6Umo97i31TYl2QrcYUgpWMurFHDn84jGvc/edit>

Nous souhaitons également organiser des séances de formation diverses ainsi que des conférences d'experts pour assurer un dialogue constant sur les enjeux de l'industrie et permettre à nos membres de se perfectionner. Nous aimerions sous peu sonder les membres sur leurs désirs de perfectionnement pour ensuite approcher des intervenants pertinents et organiser des ateliers de formation selon la demande.

Par ailleurs, nous souhaitons mettre en place plusieurs autres initiatives pour dynamiser la vie associative:

- Développer des partenariats pour offrir des AVANTAGES AUX MEMBRES. Nous aimerions approcher des partenaires ciblés pour mettre en place certaines ententes dont pourraient bénéficier les membres. Exemples: assurances collectives, assurances E&O, Carnet ATA, shipping, etc.
- Mettre en place un SERVICE DE MENTORAT: nous aimerions sonder les membres sur leurs besoins en termes de mentorat et les mettre en contact avec les personnes-ressources appropriées.
- Création d'un BOTTIN DE MEMBRES RÉPERTORIANTE LEURS SERVICES: Plusieurs membres détiennent différentes structures pouvant être utiles à d'autres. Par exemple, des caméras, des studios de tournage, des salles de montage, des salles de colorisation, etc. La création d'un BOTTIN DES MEMBRES répertoriant les services offerts par chacun permettra d'encourager les bonnes ententes et les échanges de services.
- Création d'un RÉPERTOIRE DE RESSOURCES commun, c'est-à-dire un répertoire rassemblant les coordonnées de différents services auxquelles nous avons fréquemment recours. Exemple: Traiteurs, graphistes, ingénieurs routiers, studio de tournage, etc.
- Mettre en place un CODE DE DÉONTOLOGIE pour les membres de l'association.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BRAND MATRIX

	PROPOSITION DE VALEUR	RELATIONS	POSITION
E X T E R N E	Soutient les producteurs de la relève et petites entreprises Accompagnement Entraide Partage d'expertise, épauler, non compétitif	Inspirer la confiance Franc Engagement Participatif	Défendre les intérêts des membres et le cinéma indépendant Faire valoir le métier de producteur.trice, pérennité Se faire entendre Producteurs.trices émergent.e.s Producteurs.trices sous représenté.e.s Producteurs.trices indépendant.e.s Producteurs.trices des petites maisons de production
	EXPRESSION	PROMESSE	PERSONNALITÉ
C Œ U R	Rassembleur Motivateur We're in it together No Shaming Revendicateur Respect Bien informer, intelligent Clair À l'écoute	Créer un sens de communauté et d'unicité auprès des producteurs indépendants québécois en vue d'une meilleure représentation auprès des institutions et partenaires de l'industrie VALEURS : Solidarité : Agir pour les intérêts du collectif, force du collectif Équité : être inclusif, participatif Engagement : Leadership, proactif	Leader Go getter Persévérant Inclusif Généreux
	MISSION/ VISION	CULTURE	COMPÉTENCES
I N T E R N E	MISSION : L'union fait la force Outiller pour défendre équitablement la Culture au Québec. VISION : Assurer que le métier de producteur.trice indépendant.e au Québec soit équitable, durable et pérenne	Humaine, Sens de communauté, Collaboration Inclusif, respect Travail collectif	Représentation auprès des institutions Légale Production Connaissance du milieu du cinéma et de la production indépendante Connaissance accrue sur le métier et les opportunités Lien avec les institutions International ? Capacité d'analyse, programme de financement, analyse de l'impact pratique des politiques Lobbying Pense au bien commun, plus d'expérience